



# Publication communale octobre 2019

## Production de factures

Les personnes ayant des factures à présenter au Conseil communal concernant l'exercice comptable 2019 sont invitées à les remettre à la Recette communale **avant le 30 novembre 2019.**

## Taxe des ordures ménagères 2019 – exonération étudiants

Lors de l'Assemblée communale du 9 février 2012, le règlement tarifaire de la gestion des déchets a été modifié comme suit:

*sont exonérées de la taxe de base, les personnes en étude qui séjournent hors de la localité durant la semaine, sur présentation d'une attestation de l'institution fréquentée.*

Afin de bénéficier de cette gratuité, les étudiants sont priés de fournir une attestation de l'établissement fréquenté au Secrétariat communal, **jusqu'au mardi 12 novembre 2019. Passé ce délai, plus aucune demande ne sera prise en considération.**

## La ParenTHEse – nouveau commerce itinérant à la place St-Martin

**Dès le 7 novembre 2019**, la parenTHEse, un commerce itinérant de thé en vrac, fera un arrêt à Courtedoux. Auprès de la roulotte, vous pourrez découvrir 30 variétés de thés (noirs, verts, blancs, rooibos, tisanes et infusions) et également des thés BIO.

Et pourquoi attendre d'être chez soi pour déguster un délicieux thé ? A la parenTHEse on peut le savourer sur place !

**La ParenTHEse stationnera à la place St-Martin chaque jeudi, de 9h15 à 10h15.**



## Déblaiement de la neige sur les places et accès privés

Les agriculteurs **Didier Choulat-Gerber et David Maillat** sont équipés et disponibles pour déneiger les places et accès privés. Le tarif sera fixé par ceux-ci.

## Élagage des arbres, haies vives et buissons

Conformément à la Loi sur la construction et l'entretien des routes, aucune branche ou buisson ne doit encombrer le gabarit d'espace libre des routes publiques. Le gabarit d'espace libre délimitant l'espace réservé au trafic, doit déborder au minimum de 50 cm les limites de la chaussée et comporter une hauteur d'au moins 4m50. Les buissons ne doivent pas diminuer la visibilité aux croisements et dans les courbes. Lorsque le propriétaire néglige d'élaguer à temps ses arbres, buissons et cultures, en hauteur et en largeur, ces travaux sont exécutés ou ordonnés à ses frais par l'autorité compétente.

Les propriétaires bordiers des routes et chemins publics sont rendus attentifs à ces prescriptions et sont engagés par la présente publication à élaguer leurs arbres, haies vives et buissons, **avant le 1er mars 2020**, faute de quoi la taille se fera par le cantonnier aux frais des propriétaires privés.

## Réaménagement de la grange – projet de financement participatif

Les Autorités communales envisagent la possibilité de recourir à une méthode de financement participatif, afin de récolter un maximum de fonds, visant à alléger la charge financière qu'engendrera ce réaménagement. Elles ont retenu la plateforme « [heroslocaux.ch](http://heroslocaux.ch) » de la Banque Raiffeisen.

Afin de mener à bien ces démarches, nécessitant une grande implication de la part des représentants communaux, les Autorités communales ont décidé de constituer une **commission communale extraordinaire**. De ce fait, elles sont à la recherche de quatre à six personnes, **motivées, engagées et prêtes à s'investir pour le développement du village**.

Si ce défi vous intéresse ou si vous souhaitez obtenir de plus amples informations à ce sujet, vous pouvez contacter le secrétariat communal ou directement le conseiller communal en charge du projet, M. Grégory Franc (078/696 05 81 ou [gregory.franc@courtedoux.ch](mailto:gregory.franc@courtedoux.ch)) **d'ici le 15 novembre 2019**.

Courtedoux, le 24 octobre 2019/kc

Le Conseil communal



# Fémina & FSG Courtedoux

## Parents et Enfants

dès 2ans et demi

**Jeudi**

**16:00 à 17:00**

## Les Poussins

1<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup> Harmos / max : 8ans

**Mardi**

**17:00 à 18:00**

Camille & Lucie

079 769 90 80

## Les Minis

4<sup>ème</sup> à 7<sup>ème</sup> Harmos / max : 12ans

**Jeudi**

**18:00 à 19:00**

Chloé Weber

078 781 44 30

## Gym Hommes

**Vendredi**

**20:00 à 22:00**

JF Pic

079 285 99 66

## Les Cracks

8<sup>ème</sup> à 11<sup>ème</sup> Harmos / max : 16 ans

**Vendredi**

**18:00 à 19:30**

Vincent Choulat/079 781 47 54

Pic JF/079 285 99 66

## Actifs,

Fin de scolarité

**Mercredi**

**20:00 à 22:00**

Mathieu Ribeaud

078 808 71 13

## Gym & Danse

dès la 8<sup>ème</sup> Harmos

**Jeudi**

**20:00 à 21:00**

Emeline Salomon,

079 855 56 08

## Gym Dames

**Mardi**

**20:00 à 21:30**

Laurence Henry, 078 743 70 40

Pascale Gerber, 079 106 00 97



**VENEZ BOUGER AVEC NOUS**  
**GYMNASTIQUE POUR TOUS LES ÂGES**

femina  
COURTEDOUX



## COURS DE GYM

Aérobic, Abdos-fessiers, Step,  
Renforcement musculaire, Jeux,  
Stretching et Relaxation

Ouvert à toutes les dames et jeunes filles dès 16 ans, gymnastes ou débutantes.  
Ces séances se dérouleront sur **6 mardis soirs les :**

**22 octobre, 5, 12, 19 et 26 novembre et 3 décembre**  
**de 20h00 à 21h00**

Lieu : **Halle de gymnastique de Courtedoux**

Début du cours : **mardi 22 octobre 2019**

Finance d'inscription : **Fr. 50.— encaissés au début du cours**

Renseignement et inscriptions :

**Laurence Henry : 078 743 70 40**

Inscription également sur place, lors de la 1<sup>ère</sup> séance.  
Soyez les bienvenues, nous vous attendons nombreuses !

A tout bientôt  
FEMINA Courtedoux



# PUBLICATION

## Action 2xNoël 2020 - Inscriptions

Mesdames, Messieurs,  
Chères familles,

Depuis plusieurs années, la Croix-Rouge jurassienne organise l'action 2xNoël.

Cette action est créée pour venir en aide aux habitants du canton du Jura qui rencontrent des problèmes tels que, chômage, service social, endettement, retraite insuffisante ou d'autres choses qui peuvent noircir le quotidien de leur vie.

Durant le mois de février, notre association, accompagnée de plusieurs bénévoles trient la marchandise reçue depuis la CRS à Berne puis, la redistribue aux familles inscrites sur une liste de bénéficiaires. Il est bon de rappeler que toute personne peut envoyer un colis gratuitement à la CRS à Berne du 24 décembre au 9 janvier en passant par un office de poste qui gère ensuite la prise en charge (alimentation non périssable et produits cosmétiques).

Il est important de rappeler que les inscriptions se font sur un rapport de confiance et que cette action est là pour aider les personnes vulnérables.

**Vous connaissez une période difficile et vous souhaitez bénéficier de cette action alors, nous vous demandons de nous contacter pour vous inscrire auprès de notre secrétariat au 032/465 84 01 ou encore par mail [k.bohin@croix-rouge-jura.ch](mailto:k.bohin@croix-rouge-jura.ch) et ce jusqu'au 30 janvier 2020.**

Chaleureuses salutations.

